

## Organisation des entrées et des sorties du collège Emile MAUPAS

---

En raison de Vigipirate et des consignes qui doivent être mises en place dans tous les établissements scolaires, une nouvelle organisation s'impose à partir des observations de l'année dernière. La sécurité de votre enfant doit être prise très au sérieux dans l'enceinte et aux abords de l'établissement. Cela passe par un contrôle des entrées mais aussi des sorties. Pourquoi ?

- **A l'entrée :**

La présentation du carnet de correspondance est la carte d'identité qui autorise l'accès au collège. De plus, c'est un outil de communication entre l'école et la famille.

L'entrée s'effectuera par le portillon.

Il permet :

- de s'assurer qu'il s'agit bien d'un élève du collège.
- à chaque adulte du collège de le renseigner pour assurer une meilleure communication avec les parents.
- de répondre à vos sollicitations (RDV, questions, demande exceptionnelle de sortie inhabituelle.....).

- **A la sortie :**

La sortie s'effectuera par le portail.

Le carnet de correspondance permet :

- à chaque adulte responsable de s'assurer que votre enfant quitte le collège selon le cadre défini et établi au moment de l'inscription (demi-pensionnaire, externe, transporté, non transporté) après la fin du cours de la matinée et/ou de la journée.
- aux parents de consulter les messages déposés au cours de la journée et d'y répondre si nécessaire.
- d'éviter l'attroupement d'élèves de collégiens et de lycéens aux abords du collège avec tous les risques que cela comporte (conflits, bousculades, bagarres, accidents.....).

Cependant, ce carnet de correspondant doit faire mention de toutes ces données sur la dernière page afin de fluidifier les flux d'élèves ce qui demande quelques jours de patience (régimes définitifs, maîtrise des emplois du temps et des horaires de transport par les élèves, adaptation des pratiques et des réflexes pour les élèves et les adultes).

A partir du 17 septembre, les emplois du temps définitifs remis l'élève :

- se rendra seul à l'arrêt du bus qui se situe à 50 mètres des grilles du collège s'il est transporté en tenant compte de l'organisation ci-dessous.
- restera sur la cour C ou en permanence selon les consignes données par les surveillants pour celles ou ceux qui ont un bus après 17h20.
- quittera le collège 5 minutes avant le départ du bus pour se rendre à l'arrêt de bus
- devra identifier le bus à prendre et connaître ses horaires pour éviter de le rater

Le mercredi midi			
régime	Je suis DP4	Je suis DP5	Je suis externe
Fin de l'emploi du temps	Je finis à 11h30 ou 12h00 ou 12h30.	Je finis à 11h30 ou 12h00 ou 12h30.	Je finis à 11h30 ou 12h00 ou 12h30.
Repas	Je ne mange pas	Je mange avant de quitter le collège	Je ne mange pas
Sortie	Je sors à la fin du dernier cours	Je sors après avoir mangé soit 30 minutes soit à 12h00 ou 12h30 ou 13h.	Je sors à la fin du dernier cours
Je suis transporté(e) <i>(par un transport collectif)</i>	Mon bus doit être dans les 30 minutes qui suivent la fin des cours. Je me rends à l'arrêt de bus	Je dois avoir au moins 30 minutes entre la fin de mon cours et le départ du bus pour manger. Je reste dans la cour du collège et Je me rends à l'arrêt de bus 5 minutes avant son départ	
Je ne suis pas transporté(e)	Je sors immédiatement après mon cours sauf si mes parents me l'interdisent (écrit).	Je sors après le repas soit à 12h ou 12h30 ou 13h	Je sors immédiatement après la fin de mon cours

Les grilles seront ouvertes de 11h30 à 11h40 – de 12h00 à 12h10 et de 12h30 à 12h40

Le lundi, mardi, jeudi, vendredi		
régime	DP4 ou DP5	externe
<b>Le midi</b>	Je n'ai pas le droit de quitter le collège sauf écrit des mes parents.	Je sors immédiatement à 11h30 ou 12h00 ou 12h30 sauf écrit contraire de mes parents
<b>A la fin de la dernière heure du cours de la journée</b>	Je finis à 15h30 ou 16h00 ou 16h30 ou 17h00.	Je sors immédiatement sauf écrit contraire
<b>Je suis transporté(e)</b>	Si mon bus est avant 17h20, je me présente à la grille à 17h.  Si mon bus est entre 17h20 et 18h26, je reste sur la cour C ou en permanence je me rends à l'arrêt de bus 5 minutes avant le départ.	
<b>Je ne suis pas transporté(e)</b>	Je sors immédiatement après la fin du dernier cours sauf écrit contraire de mes parents.	Je sors immédiatement après la fin du dernier cours sauf écrit contraire de mes parents.

Pour toute modification d'horaire de sortie et ou d'entrée, les parents doivent écrit un mot sur le carnet de correspondance.

Sandrine LARSONNEUR



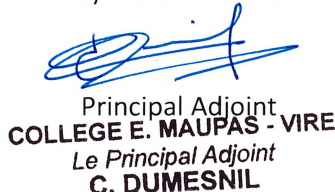
CPE

Thierry Brun



directeur SEGPA

Cyrille DUMESNIL



Principal Adjoint  
COLLEGE E. MAUPAS - VIRE  
Le Principal Adjoint  
C. DUMESNIL

Evelyne FRESNEAU

